

VŒUX PARLEMENTAIRES DE STEPHANE LE FOLL JANVIER 2017

Engagement d'une stratégie nationale : le projet agro-écologique pour la France, en décembre 2012. Leviers nombreux au service d'une transition agricole globale, pas une politique d'action au coup par coup...

Réforme de la PAC ('plus juste' (paiement redistributif en faveur des petites et moyennes exploitations, rehaussement des aides couplées, renforcement de l'ICHN montagne, hausse des aides Jeunes agriculteurs), 'plus verte' (verdissement, renforcement des soutiens bio et agro-environnementaux) et rétablissement de certains outils de régulation comme sur la vigne ou le lait en cas de crise, instruments mobilisés depuis) au niveau européen d'abord, pour réformer ensuite au niveau national en cohérence...

Petite liste non-exhaustive des mesures prises par la loi pendant 5 ans...

- **Loi d'avenir** pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (protection du foncier, agro-écologie, politique sanitaire, lutte contre l'antibiorésistance sans sanction couperet mais avec des résultats!, politique de l'alimentation renouvelée (territoires, justice sociale, qualité...), enseignement agricole et recherche, stratégie forestière à 10 ans, volet outre-mer spécifique, agriculture de montagne dont le loup...)
- **Loi d'interdiction des OGM**
- **Loi retraites** : revalorisation des petites retraites agricoles conformément aux engagements pris par François Hollande
- **Loi FranceAgriMer** pour l'organisation de la participation de la France à l'exposition universelle de Milan avec un pavillon en bois Français, et la prolongation de l'aide alimentaire aux plus démunis après un grand combat au niveau européen.
- **La loi contre le gaspillage alimentaire** (avec Guillaume Garot)
- **Loi sur le maintien de la compétence du département sur la défense des forêts contre les incendies** (DFCI)

Filières / relations commerciales :

- **Loi consommation** (clause de volatilité des matières premières agricoles notamment)
- **Loi Sapin 2** (contrats laitiers, prix au producteur dans les négo LME, étiquetage de l'origine...)
- Mais aussi, **limitation de la spéculation sur les matières premières agricoles dans la loi de séparation des activités bancaires**
- **Loi montagne**, avec des dispositions sur l'agriculture et la forêt dans ces territoires.
- **Loi en cours contre l'accaparement des terres agricoles et le développement du biocontrôle, dont les certificats d'économie de produits phytosanitaires**
- **Lois de finances et de financement de la sécurité sociale successives** avec des avancées sur la fiscalité forestière moins patrimoniale qu'avant, la gestion des risques dont DPA améliorée et plus attractive alors que nous avons supprimé la DPI

qui servait à faire de la défiscalisation sur les achats de tracteurs, la création des indemnités journalières pour maladie, la nationalisation de la branche accident du travail (passée de l'assurance privée à la MSA), une fiscalité incitative pour la méthanisation agricole, la réforme du forfait agricole attendue depuis 20 ans, les dons alimentaires facilités pour les agriculteurs via la fiscalité, et l'amorce budgétaire pour la création du fonds d'indemnisation des victimes des produits phytos...

Dans la droite ligne de tout cela, et sur les bases du projet agro-écologique pour la France, j'ai lancé une stratégie pour la bioéconomie => Le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, c'est le Ministère de la photosynthèse ! On stocke du carbone dans les sols agricoles et forestiers, notamment avec l'initiative 4 pour 1000 que j'ai initiée à la COP 21, mais nous devons développer un label pour les produits transformés, les énergies...bas carbone, ou qui stockent du carbone (exemple du bois translucide très dur, immeubles en structure bois, etc.) encore longtemps après leur fabrication.

Le secteur des terres a un avenir et des perspectives nouvelles dans une économie de la transition énergétique, c'est la voie d'avenir pour ces secteurs, la voie d'espoir.

Ce Ministère, ça a été aussi le plus grand Ministère du made in France :

- Etiquetage de l'origine des viandes fraîches obligatoire en 2015
- Label Viandes de France, miel de France, fruits et légumes de France...
- Etiquetage enfin, depuis le 1^{er} janvier 2017, du lait et des viandes et du lait dans les produits transformés.